Communiqué de presse
Paris, le 18 avril 2025

Orange dépose une demande pour mettre fin à son statut d'émetteur assujetti au Canada

Orange a sollicité auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), son principal organisme de réglementation au Canada, ainsi qu'auprès de la *Ontario Securities Commission* (« OSC »), une requête visant à mettre fin à son statut d'émetteur assujetti dans toutes les provinces et territoires du Canada.

Si la demande est acceptée, Orange cessera d'être un émetteur assujetti au Canada et, par conséquent, ne sera plus tenu de déposer des états financiers et autres documents d'information continue au Canada conformément aux lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières.

Orange continuera de mettre à disposition de tous les détenteurs de titres au Canada tout le matériel de divulgation requis en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables en France, qui est notamment mis à disposition des détenteurs de titres résidant en France via son site web (www.orange.com) (en français et en anglais). De plus, Orange veillera à ce que tout matériel d'information continue envoyé par courrier aux détenteurs de titres en France soit également envoyé de manière similaire à tout détenteur de titres canadien, dans la mesure où ils ont choisi de recevoir ce matériel par courrier et que cela doit leur être envoyé conformément à la loi ou à la réglementation française.

Orange a pris cette décision afin de réduire les coûts et la complexité du reporting. Cette décision participe de l'objectif d'Orange d'améliorer la simplification interne et l'efficacité, tout en maintenant les normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise et de transparence dans le reporting financier. Orange reste pleinement engagé dans un dialogue ouvert et fréquent avec ses investisseurs canadiens. Cette décision ne devrait avoir aucun impact sur les clients et partenaires d'Orange ou sa présence commerciale au Canada.

A propos d'Orange
Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 40,3 milliards d'euros en 2024 et 127 000 salariés au 31 décembre 2024, dont 71 000 en France. Le Groupe servait 291 millions de clients au 31 décembre 2024, dont 253 millions de clients mobile et 22 millions de clients haut débit fixe. Ces chiffres tiennent compte de la déconsolidation de certaines activités en Espagne liées à la création de la co-entreprise MASORANGE. Le Groupe est présent dans 26 pays (y compris les pays non consolidés).
Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business. En février 2023, le Groupe a présenté son plan stratégique « Lead the Future », construit sur un nouveau modèle d'entreprise et guidé par la responsabilité et l'efficacité. « Lead the Future » capitalise sur l'excellence des réseaux afin de renforcer le leadership d'Orange dans la qualité de service.
Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA).
Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com et l'app Orange News ou pour nous suivre sur X : @presseorange.
Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contact presse : Tom Wright ; tom.wright@orange.com